

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220926-312263-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 octobre 2022

Affiché le 5 octobre 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26 SEPTEMBRE 2022
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022**

Suite à la convocation en date du 12 septembre 2022

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Sylvie CLERC donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Barbara COEVOET, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Christian POIRET, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX, Stéphane DIEUSAERT, Valérie LETARD.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Agnès DENYS, Eric RENAUD, Marie SANDRA.

OBJET : Modifications apportées au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Vu le rapport DRH/2022/311

Vu l'avis en date du 19 septembre 2022 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

DECIDE à l'unanimité:

- de mettre à jour le dispositif Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au cadre d'emplois des techniciens paramédicaux (catégorie B) intégrant le cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale (catégorie A) à compter du 1^{er} mai 2022, dans les conditions reprises en annexe 1 ci-jointe ;
 - d'étendre, dans la limite budgétaire de l'enveloppe allouable aux collaborateurs de groupe, et dans le respect des crédits ouverts, le bénéfice du RIFSEEP (notamment le Complément Indemnitaires Annuel - CIA) aux collaborateurs de groupe d'élus, en conformité avec la réponse ministérielle du 13 février 2020.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 43.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BAILLEUL, BOCQUET et VAN CAUWENBERGE, ainsi que par Monsieur CADART.

Monsieur LEDOUX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 16 h 45.

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	11
Absents sans procuration :	13
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	69 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	69
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	69 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Madame BAILLEUL, non inscrite)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - Grilles de fonctions -

Emplois Fonctionnels

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- Directeur général des services	Directeur général des services : 35 763 € Directeur général adjoint : 19 006 €	59 200 €	44 400 €	14 800 €	
Groupe 2		- Directeur général adjoint		51 760 €	38 820 €	12 800 €	
Groupe 3		- Adjoint au directeur général adjoint		49 980 €	37 485 €	8 820 €	
Groupe 4				46 920 €	35 190 €	8 280 €	
Groupe 5				40 290 €	30 218 €	7 110 €	

Filière Administrative

Catégorie A

Cadre d'emplois des administrateurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- DGS - DGA - Adjoint au DGA	Administrateur général : 19 948 € Administrateur hors classe : 16 007 € Administrateur : 11 026 €	49 980 €		8 820 €	
Groupe 2	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Directeur de projet à dimension stratégique et départementale		46 920 €		8 280 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission		42 330 €		7 470 €	

Equivalence Etat : Administrateurs civils de l'Etat

Cadre d'emplois des attachés

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Responsable UTPAS - Responsable UT voirie	Attaché hors classe : 6 721 € Directeur (<i>en voie d'extinction</i>) : 6 721 € Attaché principal : 6 200 € Attaché : 4 141 €	36 210 €	22 310 €	6 390 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement	- Responsable de pôle adjoint - Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe		32 130 €	17 205 €	5 670 €	
Groupe 3	- Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chargé de mission du DGS - Chargé de mission auprès d'un DGA		25 500 €	14 320 €	4 500 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission		20 400 €	11 160 €	3 600 €	

Equivalence Etat : Attachés d'administration de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie B

Cadre d'emplois des rédacteurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Rédacteur principal 1ère classe : 4 141 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Assistant des marchés et des achats	Rédacteur principal 2ème classe : 3 620 €	16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Assistant de direction - Gestionnaire - Assistant administratif - Assistant comptable	Rédacteur : 2 901 €	14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie C

Cadre d'emplois des adjoints administratifs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Gestionnaire comptable - Gestionnaire administratif - Assistant de direction	Adjoint principal 1ère classe : 2 479 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Secrétaire - Agent d'accueil - Assistant administratif	Adjoint principal 2ème classe : 2 479 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	
			Adjoint : 2 281 €				

Equivalence Etat : Adjoints administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Filière Technique

Catégorie A

Cadre d'emplois des ingénieurs en chef

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- DGS - DGA - Adjoint au DGA		57 120 €	42 840 €	10 080 €	
Groupe 2	- Fonction de direction ou équivalent	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle	Ingénieur général : 18 669 €	49 980 €	37 490 €	8 820 €	
Groupe 3	- Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur de projet à dimension stratégique et départementale	Ingénieur en chef hors classe : 14 125 €	46 920 €	35 190 €	8 280 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Ingénieur en chef : 9 087 €	42 330 €	31 750 €	7 470 €	

Equivalence Etat : Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Cadre d'emplois des ingénieurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions de direction	- Directeur - Directeur adjoint		46 920 €	32 850 €	8 280 €	
Groupe 2	- Equivalent fonctions de direction - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de pôle - Responsable UTPAS - Responsable UT voirie	Ingénieur hors classe : 15 362 €	40 290 €	28 200 €	7 110 €	
Groupe 3	- Autres fonctions d'encadrement	- Responsable de pôle adjoint - Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe	Ingénieur principal : 11 403 €	36 000 €	25 190 €	6 350 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission du DGS - Chargé de mission auprès d'un DGA - Chargé de mission	Ingénieur : 8 614 €	31 450 €	22 015 €	5 550 €	

Equivalence Etat : Ingénieurs des travaux publics de l'Etat

Catégorie B

Cadre d'emplois des techniciens

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe	Technicien principal 1ère classe : 6 562 € Technicien principal 2ème classe : 5 853 € Technicien : 5 281 €	19 660 €	13 760 €	2 680 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Chef de cuisine		18 580 €	13 005 €	2 535 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Econome de flux - Gardien départemental - Gestionnaire du domaine public		17 500 €	12 250 €	2 385 €	

Equivalence Etat : Techniciens supérieurs du développement durable

Catégorie C

Cadre d'emplois des agents de maîtrise

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Agent de maîtrise principal : 2 910 € Agent de maîtrise : 2 479 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Chauffeur magasinier - Dessinateur - Mécanicien		10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjoints techniques des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Adjoint principal 1ère classe : 2 522 € Adjoint principal 2ème classe : 2 281 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Employé technique - Gardien départemental - Second de cuisine - Agent d'entretien		10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjoints techniques des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des adjoints techniques des établissements d'enseignement

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Adjoint principal 1ère classe : 1 552 € Adjoint principal 2ème classe : 1 546 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Agent d'entretien - Chargé de maintenance - Cuisinier		10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjoints techniques des établissements d'enseignement

Provisoire : Adjoints techniques des établissements d'enseignement agricole publics - services déconcentrés

Filière Culturelle

Catégorie A

Cadre d'emplois des conservateurs de bibliothèques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Conservateur de bibliothèques hors classe : 8 981 € Conservateur de bibliothèques : 7 243 €	34 000 €		6 000 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		31 450 €		5 550 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Chargé de mission		29 750 €		5 250 €	

Equivalence Etat : Conservateurs des bibliothèques (Ministère de l'éducation nationale)

Cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent	- Directeur - Directeur adjoint		46 920 €	25 810 €	8 280 €	
Groupe 2	- Coordination de projets à dimension stratégique départementale			40 290 €	22 160 €	7 110 €	
Groupe 3	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		34 450 €	18 950 €	6 080 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission		31 450 €	17 298 €	5 550 €	

Equivalence Etat : Conservateurs du patrimoine (Ministère de la culture)

Cadre d'emplois des bibliothécaires

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Bibliothécaire principal : 6 200 €	29 750 €		5 250 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Bibliothécaire : 4 141 €	27 200 €		4 800 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires (Ministère de l'éducation nationale)

Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Attaché de conservation du patrimoine principal : 6 200 €	29 750 €		5 250 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Attaché de conservation du patrimoine : 4 141 €	27 200 €		4 800 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires (Ministère de l'éducation nationale)

Catégorie B

Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Coordination fonctionnelle d'équipe	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Assistant de conservation principal 1ère classe : 4 141 €	16 720 €		2 280 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Documentaliste	Assistant de conservation principal 2ème classe : 3 620 € Assistant de conservation : 2 901 €	14 960 €		2 040 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires assistants spécialisés (Ministère de l'éducation nationale)

Catégorie C

Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Médiateur du patrimoine - Médiateur culturel	Adjoint principal 1ère classe : 2 479 € Adjoint principal 2ème classe : 2 479 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Gardien de musée - Magasinier - Agent d'archive - Agent d'accueil de musée	Adjoint : 2 281 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage (Ministère de la culture)

Filière Animation

Catégorie B

Cadre d'emplois des animateurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Animateur principal 1ère classe : 4 141 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable	Animateur principal 2ème classe : 3 620 €	16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Animateur	Animateur : 2 901 €	14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie C

Cadre d'emplois des adjoints d'animation

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable	Adjoint principal 1ère classe : 2 479 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Agent d'accueil et d'animation	Adjoint principal 2ème classe : 2 479 € Adjoint : 2 281 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjoint administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Filière Sportive

Catégorie A

Cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Conseiller principal des APS : 5 880 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Conseiller des APS : 4 141 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie B

Cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Educateur des APS principal 1ère classe : 4 141 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable	Educateur des APS principal 2ème classe : 3 620 €	16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Educateur	Educateur des APS : 2 901 €	14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Directeur - Directeur adjoint	Conseiller socio-éducatif hors classe : 5 170 € Conseiller socio-éducatif supérieur : 5 170 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Conseiller	Conseiller socio-éducatif : 4 141 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle : 4 753 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Assistant social	Assistant socio-éducatif : 4 141 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle : 4 753 € Educateur de jeunes enfants : 4 141 €	14 000 €		1 680 €	
Groupe 2	- Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier			13 500 €		1 620 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Educateur		13 000 €		1 560 €	

Equivalence Etat : Educateurs spécialisés des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'institut national des jeunes aveugles

Provisoire : Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse

Filière Médico-Sociale - Secteur médico-technique

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Directeur de projet à dimension stratégique et départementale	Biologiste, vétérinaire et pharmacien classe exceptionnelle : 8 990 € Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe : 8 990 € Biologiste, vétérinaire et pharmacien classe normale : 8 990 €	49 980 €		8 820 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		46 920 €		8 280 €	
Groupe 3	- Autres fonctions			42 330 €		7 470 €	

Equivalence Etat : Inspecteurs de la santé publique, vétérinaires (Ministère de l'agriculture)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Responsable de pôle adjoint	Médecin hors classe : 8 981 €	43 180 €		7 620 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Directeur de centre de planification familial - Médecin référent de la protection de l'enfance	Médecin 1ère classe : 7 243 € Médecin 2ème classe : 6 639 €				
Groupe 3	- Autres fonctions	- Médecin consultant					

Equivalence Etat : Médecins inspecteurs de santé publique (Ministère des affaires sociales)

Cadre d'emplois des sages-femmes

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Sage-femme hors classe : 6 200 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Sage-femme	Sage-femme classe normale : 5 170 €				

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des psychologues

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Psychologue hors classe : 6 200 €	22 000 €		3 100 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Psychologue	Psychologue : 4 141 €				

Equivalence Etat : Psychologues des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse

Cadre d'emplois des cadres de santé paramédicaux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Cadre de santé paramédical supérieur : 5 170 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Cadre de santé paramédical : 5 170 €				

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des cadres de santé (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Cadre de santé : 5 170 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier - Technicien paramédical					

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des puéricultrices cadres de santé (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice cadre de santé supérieur : 5 170 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice cadre de santé : 5 170 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des puéricultrices (décret 2014)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice hors classe : 5 170 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice : 4 141 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes hors classe : 5 170 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes : 4 141 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Personnels civils de rééducation et médico-techniques (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, techniciens de laboratoire médical, manipulateurs d'électroradiologie médicale, préparateurs en pharmacie hospitalière et diététiciens

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale hors classe : 5 170 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale : 4 141 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Personnels civils de rééducation et médico-techniques (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des puéricultrices (décret 1992) (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice classe supérieure : 4 761 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice classe normale : 4 141 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Infirmier en soins généraux hors classe : 5 170 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier	Infirmier en soins généraux : 4 141 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie B

Cadre d'emplois des infirmiers (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Infirmier classe supérieure : 4 141 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier	Infirmier classe normale : 3 620 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

Cadre d'emplois des techniciens paramédicaux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Technicien paramédical classe supérieure : 4 935 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Technicien de laboratoire	Technicien paramédical classe normale : 4 054 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Techniciens paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable d'équipe - Adjoint au responsable	Auxiliaire de puériculture classe supérieure : 3 561 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Auxiliaire de puéricultrice	Auxiliaire de puériculture classe normale : 3 341 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Aides-soignants et agents des services hospitaliers qualifiés civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Adjoint administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 26 septembre 2022

OBJET : Modifications apportées au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Par délibération référencée DRH/2017/436 du 18 décembre 2017, le Conseil départemental a décidé de mettre en œuvre le RIFSEEP pour les agents départementaux.

Cette délibération prévoyait que le RIFSEEP s'appliquerait aux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale n'en bénéficiant pas au 1er janvier 2018, au fur et à mesure de la parution des arrêtés ministériels fixant la liste des corps de référence équivalents de l'État qui sont appelés à en bénéficier, et de leur transposition par une délibération appropriée.

Les délibérations des 19 novembre 2018, 3 juin 2019, 29 juin 2020, 24 janvier 2022 et 30 mai 2022 sont venues compléter celle du 18 décembre 2017. Le tableau ci-dessous reprend les cadres d'emplois concernés pour chacune d'elle :

Date délibération	Catégorie	Cadres d'emplois concernés
N° DRH/2017/436 du 18 décembre 2017	A	- Administrateurs - Assistants socio-éducatifs - Attachés - Conseillers socio-éducatifs
	B	- animateurs - Educateurs des activités physiques et sportives - Rédacteurs
	C	- Adjoints administratifs - Adjoints d'animation - Adjoints du patrimoine - Adjoints techniques - Agents de maîtrise
N° DRH/2018/325 du 19 novembre 2018	A	- Attachés de conservation du patrimoine - Bibliothécaires - Biologistes, vétérinaires et pharmaciens - Conservateurs du patrimoine - Conservateurs de bibliothèques - Médecins
	B	- Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques
N° DRH/2019/192 du 3 juin 2019	A	- Ingénieurs en chefs

N° DRH/2020/241 du 29 juin 2020	A	- Cadres de santé paramédicaux - Cadres de santé (en voie d'extinction) - Conseillers des activités physiques et sportives - Educateurs de jeunes enfants - Infirmiers en soins généraux - Ingénieurs
		- Puéricultrices cadre de santé (en voie d'extinction) - Puéricultrices (décret de 2014) - Puéricultrices (décret de 1992) (en voie d'extinction) - Psychologues - Sages-femmes
	B	- Infirmiers (en voie d'extinction) - Techniciens paramédicaux - Techniciens
	C	- Adjoints techniques des établissements d'enseignement - Auxiliaires de puériculture
N° DRH/2022/36 du 24 janvier 2022	A	- Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes - Pédiatres-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale - Psychologues - Ingénieurs
	B	- Techniciens
N° DRH/2022/156 du 30 mai 2022	A	- Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes - Pédiatres-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale - Cadres de santé paramédicaux - Puéricultrices (décret de 2014)
	B	- Auxiliaires de puériculture

La présente délibération apporte deux mises à jour :

1- Intégration en catégorie A d'un cadre d'emplois de catégorie B

Les décrets n° 2022-627 et n° 2022-625 du 22 avril 2022 intègrent le cadre d'emplois des techniciens paramédicaux (catégorie B) de spécialité diététicien, technicien de laboratoire médical et préparateur en pharmacie hospitalière, au sein du cadre d'emplois des pédiatres-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale (catégorie A) à compter du 1^{er} mai 2022. Cette intégration a un impact sur la part IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) du RIFSEEP de 9 agents pour un coût annuel estimé à environ 2 500 € (charges patronales comprises).

2- Intégration des collaborateurs de groupe d'élus à la part CIA du RIFSEEP

Le point A.1 de la partie II (modalités de mise en œuvre du RIFSEEP) de la délibération n° DRH/2017/436, définit les bénéficiaires de la part IFSE du RIFSEEP, notamment les agents titulaires, stagiaires, et contractuels de droit public.

Le point B de la partie II (modalités de mise en œuvre du RIFSEEP) de la délibération n° DRH/2017/436, permet, le cas échéant, aux agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public recrutés sur un emploi permanent et faisant l'objet d'un entretien professionnel, de percevoir un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) à compter de 2018. Les collaborateurs de groupe d'élus en sont exclus.

La réponse ministérielle du 13 février 2020 à la question écrite n° 10907 du 20 juin 2019 portant sur le régime indemnitaire pour les collaborateurs de droit public, précise qu'après délibération de la Collectivité, les agents contractuels de droit public recrutés en tant que collaborateurs de groupe d'élus peuvent, le cas échéant, bénéficier du RIFSEEP dans le respect des crédits votés.

Il est donc proposé :

- d'attribuer aux 9 agents issus du cadre d'emplois des techniciens paramédicaux (catégorie B), l'IFSE de leur cadre d'emplois d'accueil en catégorie A, à compter du 1^{er} mai 2022 ;
- d'étendre, dans la limite budgétaire de l'enveloppe allouable aux collaborateurs de groupe, et dans le respect des crédits ouverts, l'attribution du RIFSEEP, notamment le CIA, aux collaborateurs de groupe d'élus, en conformité avec la réponse ministérielle du 13 février 2020.

Conformément aux annexes 1 et 2 du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié, les tableaux joints en annexe 1 reprennent l'ensemble des montants annuels minimum et maximum de la part IFSE, ainsi que les montants annuels maximum de la part du CIA pris en compte pour l'ensemble des cadres d'emplois des agents départementaux.

Je propose au Conseil départemental :

- de mettre à jour le dispositif Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au cadre d'emplois des techniciens paramédicaux (catégorie B) intégrant le cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale (catégorie A) à compter du 1^{er} mai 2022, dans les conditions reprises en annexe 1 du présent rapport ;
- d'étendre, dans la limite budgétaire de l'enveloppe allouable aux collaborateurs de groupe, et dans le respect des crédits ouverts, le bénéfice du RIFSEEP (notamment le Complément Indemnitaire Annuel - CIA) aux collaborateurs de groupe d'élus, en conformité avec la réponse ministérielle du 13 février 2020.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
36002OP019	36002E01	68 200 624	43 528 103	2500

Christian POIRET
Président du Département du Nord